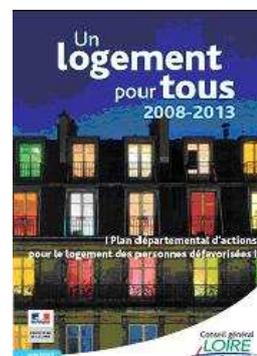


Fonds Logement Unique Commission Logement Unique du Gier-Pilat

31 rue de la République – 42400 ST Chamond

Eléments d'Analyse - Bilan 2010

Août 2011



Activité globale

Dossiers étudiés ...

	Dossiers étudiés en CLU						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CLU du Gier-Pilat	1109	1298	1244	1044	1124	1338	1488*
FLU Loire	8 708	8 675	9 198	7 609	7 382	8 543	8 526

* dont nombre de dossiers irrecevables : 62

- La CLU du Gier-Pilat donc étudié 1488 dossiers en 2010, soit **une augmentation de 11,38 %**. Sur les deux dernières années on connaît **une augmentation de 30,38 %**.
- **2010 est encore une année exceptionnelle au regard de l'activité**, qui se traduit par une forte sollicitation du FLU. Cette hausse est le résultat de multiples facteurs externes au FLU : « crise économique », augmentation du coût du logement principalement dû à la hausse des prix des fluides énergétiques, hiver rigoureux.
- La CLU du Gier-Pilat représente 17,45 % des demandes de la Loire : elle occupe pour la 1^{ère} fois le 2^{ème} rang en nombre de dossiers traités, derrière celle de Saint Etienne.
- Nombre de demandes multiples : 143 soit 9,6 % des demandes.
- 30 Commissions Logement Unique ont traité en moyenne 50 dossiers.

Dépenses réalisées ...

	Sommes engagées						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CLU du Gier-Pilat	226 K€	227 K€	239 K€	280 K€	296 K€	347 K€	417 K€
FLU Loire	1 823 K€	1 800 K€	1 911 K€	1 776 k€	1772 K€	2066 K€	2032 K€

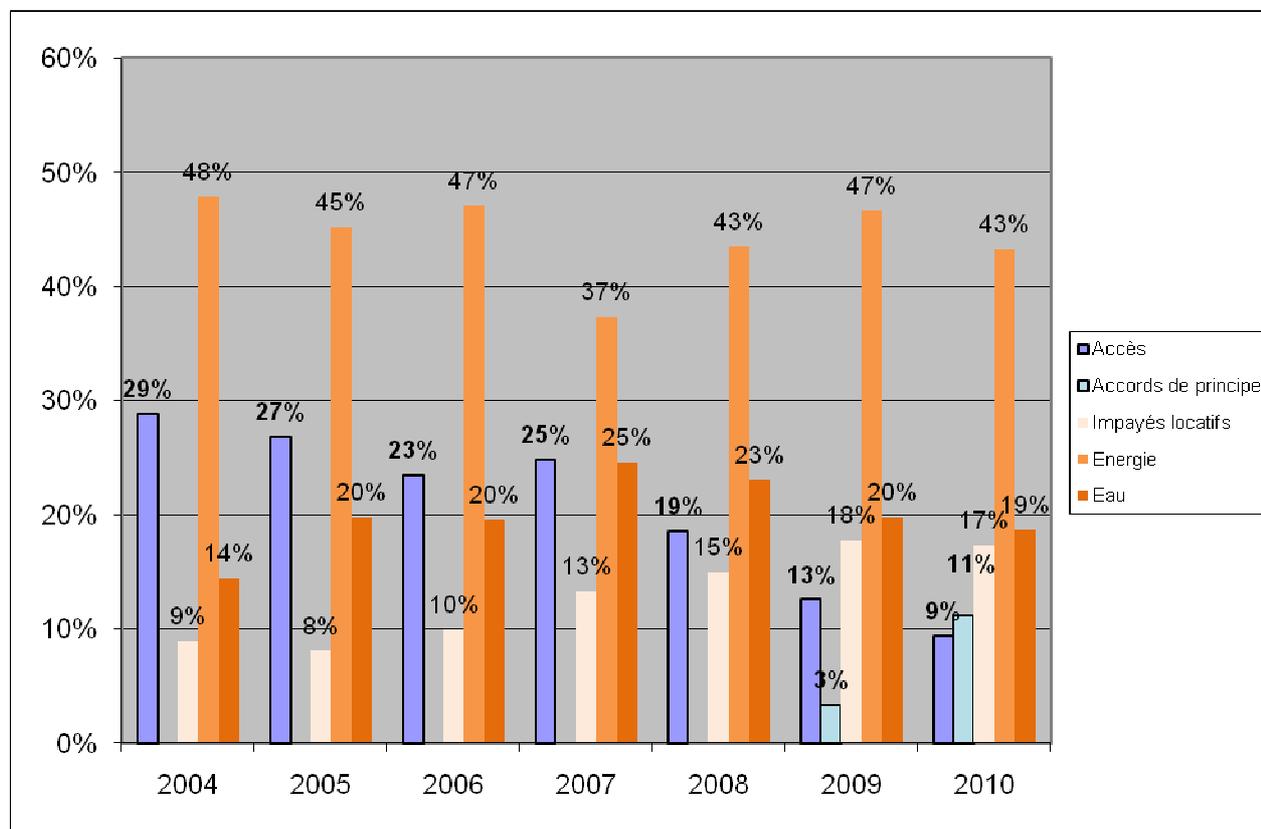
- **Une hausse de 20 % des dépenses**, qui s'explique à la fois par la hausse des demandes mais également par la modification des modalités d'attribution du LOCAPASS par Entreprise Habitat et ainsi que par le recours plus systématique aux accords de principe..

	Rapport entre les demandes et celles ayant fait l'objet d'une aide						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CLU du Gier-Pilat	66%	66%	69%	84%	85%	81%	81%
FLU Loire	67%	71%	72%	75%	78%	79 %	79 %

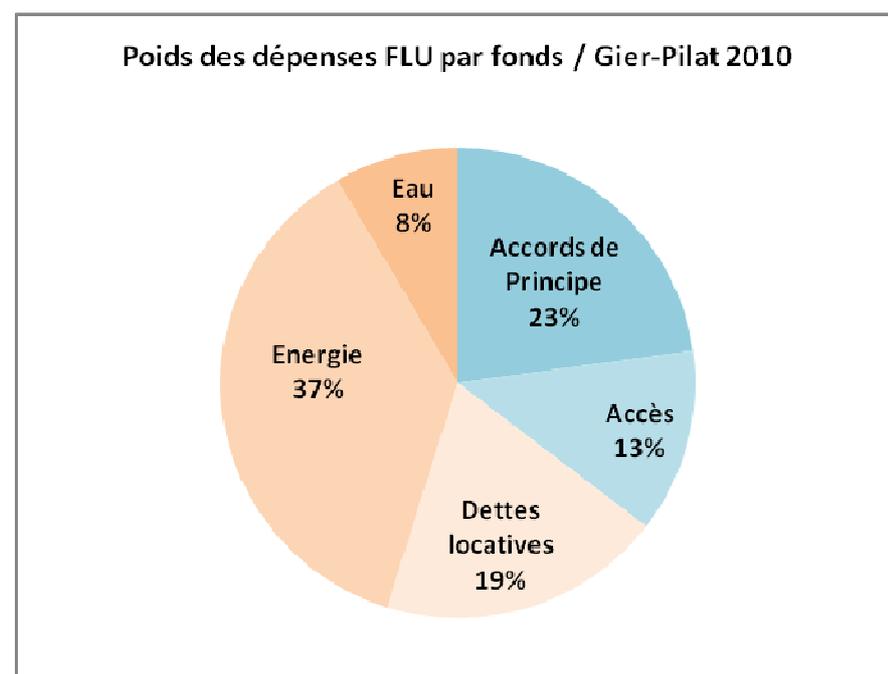
- Avec **une aide moyenne de 347 € par dossier** (contre 320 € en 2009), la CLU a maintenu un niveau de réponse satisfaisant, en stabilisant son « taux de réponse favorable ».

Les différentes aides accordées

Evolution de la proportion des demandes d'aides FLU en fonction des fonds sollicités



En volume, on assiste à un double phénomène sur le Gier-Pilat : la primauté des aides au maintien¹ (87% des aides FLU) qui prennent une importance grandissante au regard des aides à l'Accès (13%). Cela s'explique selon nous par le poids du coût du logement de plus en plus lourd pour le budget des ménages. D'autre part, les demandes Energie demeurent prépondérantes, même si elles ont baissé légèrement proportionnellement.



Part des dépenses engagées en fonction du type d'aide sollicitée

En valeur, on retrouve la même tendance que les données en volume. Les dépenses du FLU pour le Gier-Pilat ont concerné à **69% des demandes de Maintien**.

Avec **37 % des dépenses, l'énergie** représente le poste le plus important : **La précarité énergétique** demeure la première cause d'intervention du FLU.

¹ Le FLU Maintien est composé des aides liées à l'Energie, à l'Eau et aux dettes locatives.

Le montant moyen des aides accordées en 2010

	Accès	Accords de Principe*	Impayés locatifs	Eau	Energie
CLU du Gier-Pilat	431 €	847 €	360 €	146 €	273 €
FLU Loire	388 €	656 €	363 €	136 €	255 €

En moyenne, ce sont **les aides à l'accès qui sont les plus importantes**. Les accords de principe constituent une dépense nouvelle qui entraîne par sa nature un engagement plus conséquent du FLU.

L'accompagnement social lié au logement

	Ondaine		Gier-Pilat	
	Cat. I à IV	Cat. V	Cat. I à IV	Cat. V
ANEF	-	1	-	12
Pierre Valdo	1	-	2	-

Avec le retrait d'un partenaire de l'ASLL (cat. I à IV) sur le GOP en 2008, ce territoire reste dépourvu au regard des besoins d'accompagnement, qui sont, de fait, pris en charge par les services sociaux généralistes. Seule l'ANEF pour la catégorie V et Pierre Valdo pour les publics relevant du statut de réfugié maintiennent une offre d'accompagnement.

Les nouveautés du Règlement Intérieur du FLU (1^{er} janvier 2009)

- Demande concernant des **habitations légères** : 9 sur le Gier-Pilat,

Accords de principe :

Loire : 454 demandes (208 en 2009), 383 K€ demandés (177 K€ en 2009).
385 décisions (172 en 2009), 253 K€ engagés (108 K€ en 2009).
Gier-Pilat : 167 demandes (52 en 2009), 141 K€ demandés (46 K€ en 2009),
145 décisions (40 en 2009), 95 K€ engagés (27 K€ en 2009).

L'année 2010 été marquée par une montée en charge des demandes d'accord de principe sous l'impulsion de la CLU du GOP.

Ainsi, avec un peu plus de 38% des accords de principe octroyés sur la Loire, le Gier-Pilat est un territoire surreprésenté.

Cela n'est pas sans effet sur la gestion financière de la CLU dans la mesure où ces accords de principe entraînent mécaniquement un engagement du budget sur une période de six mois et « gèlent » ainsi une proportion non négligeable du budget.

- **RUC > 900 euros** : 58 demandes (90 en 2009) soit 4 % de l'activité (7 % en 2009)

Rappelons à cette occasion que le seuil de pauvreté national calculé par l'INSEE est aujourd'hui de 949 €.

- o 1406 demandes en dessous du seuil de pauvreté
- o 82 demandes au dessus

Les publics aidés

Nombre de ménages aidés sur le Gier-Pilat

1201 ménages ont été aidés → 2,7 % des ménages de ce territoire (Sources INSEE 2007),
Pour une approche plus fine des ménages aidés par territoire : Voir cartographie ci-après.

* La lecture des montants moyen pour les Accords de principe est légèrement différente au regard des autres types d'aide car les montants engagés au moment de l'accord de la CLU ne correspondent pas aux montants payés au moment de la mise en jeu de l'accord. Les montants payés sont en effet toujours très inférieurs aux montants engagés, ce qui n'est pas le cas des autres types d'aide. Il faut donc relativiser les montants moyens engagés pour les accords de principe et ne pas les comparer aux montants moyens des autres types d'aide.

Les caractéristiques des ménages aidés

Situation Familiale en 2010	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Loire
Famille monoparentale	34 %	34 %	36 %	35 %	33 %	34 %
Personne isolée	35 %	29 %	28 %	31 %	37 %	33 %
Couple avec enfant(s)	26 %	29 %	32 %	30 %	25 %	27 %
Couple sans enfant	5 %	7 %	5 %	5 %	5 %	5 %

- Les ménages qui s'adressent au FLU sont **majoritairement des familles**, avec une part importante de famille monoparentale. Cette caractéristique témoigne surtout des difficultés de cette catégorie de population à faire face aux dépenses courantes.

	RUC Moyen des demandeurs						2010
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
CLU du Gier-Pilat	471 €	459 €	471 €	478 €	501 €	521 €	530 €
FLU Loire	458 €	463 €	466 €	465 €	499 €	516 €	527 €

- La comparaison avec les années antérieures est délicate dans la mesure où la revalorisation du seuil de recevabilité introduit une différence notable par rapport à 2009.
- Le Gier-Pilat reste un territoire dont le **RUC moyen des demandeurs est faible** et très largement en dessous du seuil de pauvreté.

2010	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Loire
RMI – API – RSA Et autres mesures en faveur de l'emploi	36 %	32 %	32 %	24 %	31 %	32 %
Chômage indemnisé	15 %	16 %	17 %	17 %	17 %	16 %
Revenu d'activité	19 %	23 %	22 %	30 %	23 %	23 %
Prestations familiales	9 %	8 %	10 %	7 %	8 %	8 %
Invalidité/AAH/PCH	10 %	10 %	10 %	9 %	9 %	10 %
Retraite	6 %	6 %	4 %	6 %	5 %	6 %
Autres revenus	3 %	3 %	3 %	5 %	4 %	3 %
Non renseignés	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %

- Des minima sociaux très présents qui témoignent aussi des difficultés de cette population à faire face aux charges courantes de leur logement.
- des revenus d'activité pour 20% des demandes, qui témoignent des difficultés des travailleurs pauvres.

Les motifs de la demande

- Les techniciens CLU disposent de 21 motifs pour qualifier la demande qu'ils instruisent. Cela permet de mieux comprendre les raisons de la saisine du FLU.
- Ce qui ressort de l'analyse de ces motifs est que **la situation économique des ménages est à l'origine de l'intervention du FLU** : « Faible revenu » (37% des motifs), « Difficulté de gestion (28 %) et « Problèmes financiers ponctuels » (7 %). Les motifs relatifs à la situation résidentielle ou à la qualité technique de l'habitat sont beaucoup moins récurrents.

A noter qu'à partir de 2011, ces motifs ne seront plus renseignés.

Les services instructeurs

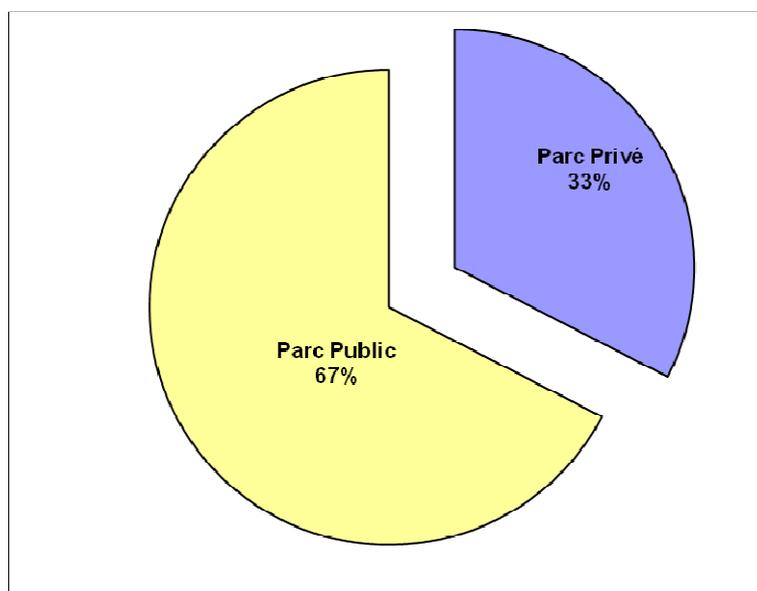
Une prédominance des services sociaux

Service instructeur 2010	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Total Loire
Service social départemental	62 %	70 %	72 %	89 %	82 %	72 %
Mairies / CCAS	13 %	10 %	16 %	2 %	5 %	10 %
Service social CAF	3 %	6 %	2 %	1 %	4 %	3 %
Ss-total services sociaux	78 %	86 %	90 %	92 %	91 %	85 %
Association dont foyers	14 %	10 %	9 %	6 %	7 %	10 %
Directe	5 %	2 %	1 %	2 %	1 %	3%
Autres	3 %	2 %	0 %	0 %	1 %	2 %
Non renseigné	0%	0 %	0 %	0 %		

- Les services sociaux demeurent les principaux instructeurs de demandes FLU.
- **10 demandes directes** ont été instruites en 2010 sur le Gier-Pilat. Cela témoigne, nous semble-t-il, de la trop grande technicité de ce dispositif qui le rend peu accessible malgré un nouveau dossier de demande directe mis en place cette année.

Les bailleurs concernés (FLU accès & dettes locatives)

Un parc public très largement concerné par les demandes FLU



L'équipe CLU

A partir du 13 janvier 2010, les équipes en charge du traitement des demandes FLU de l'Ondaine et du Gier-Pilat sont regroupées au sein d'une seule entité : **la Commission Logement Unique du Gier-Ondaine-Pilat (CLU du GOP)** :

Trois Travailleurs sociaux :

Ghislaine Pralong
Emilie Rappillard
Caroline Vergeat

Deux secrétaires :

Gaëlle Bassinet
Christine Rouchouse

Un responsable :

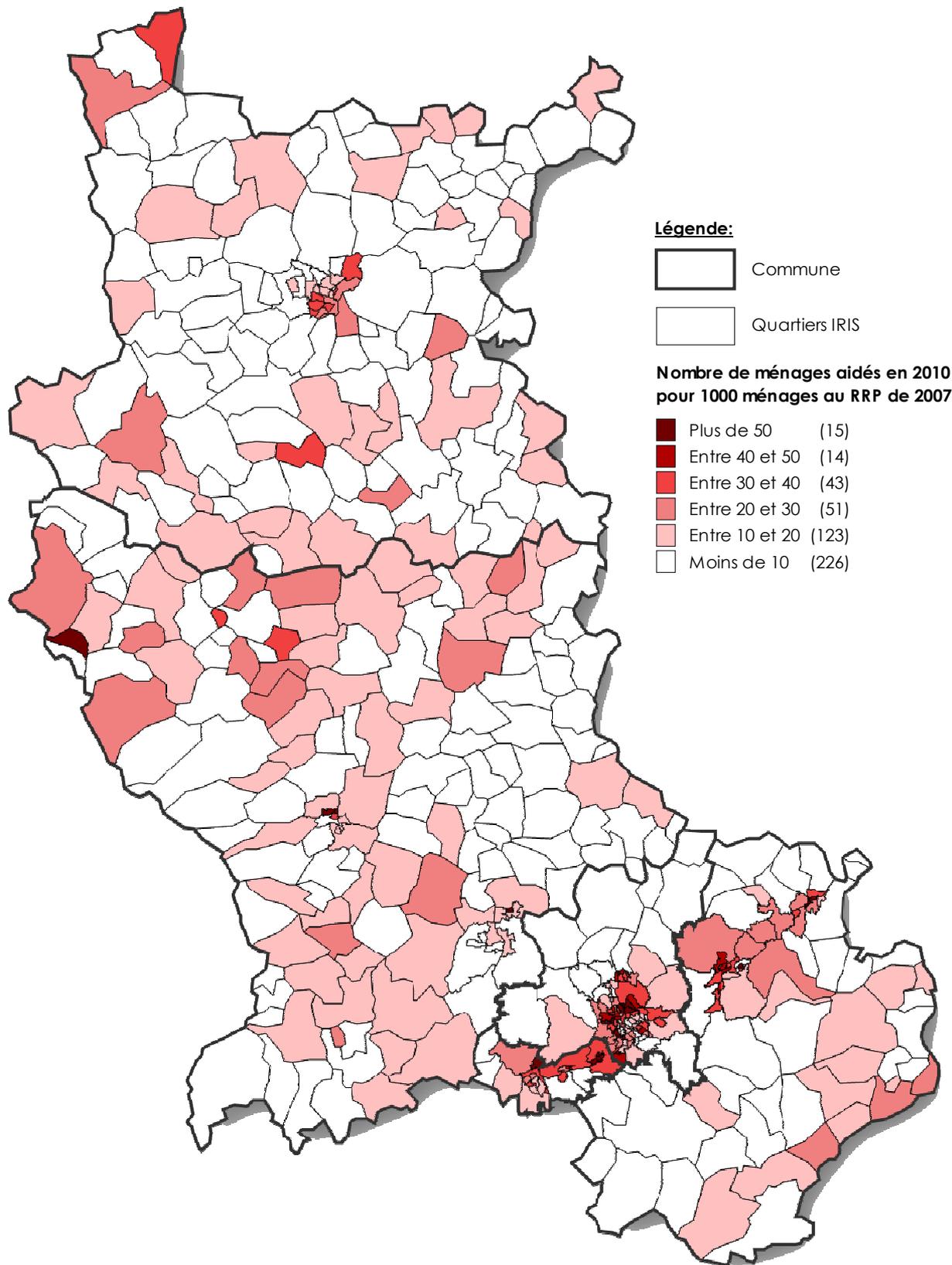
Nicolas Bérut

Cartographie du GOP

Nombre de ménages aidés en 2010 pour 1 000 ménages au RRP de 2007

Sources : INSEE, Conseil général de la Loire

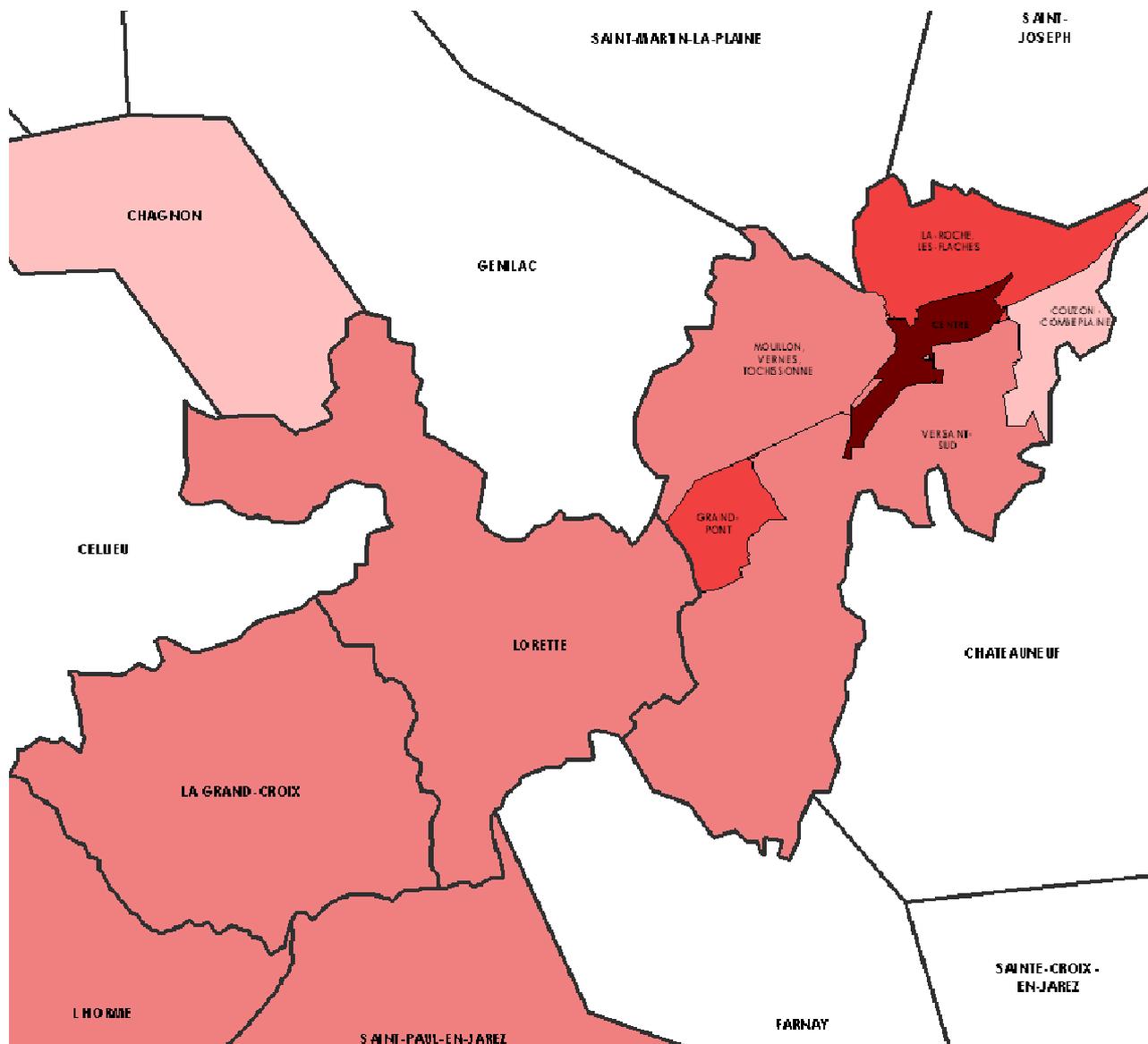
communes de la Loire



Nombre de ménages aidés en 2010 pour 1 000 ménages au RRP de 2007

Sources : INSEE, Conseil général de la Loire

Communes du Gier



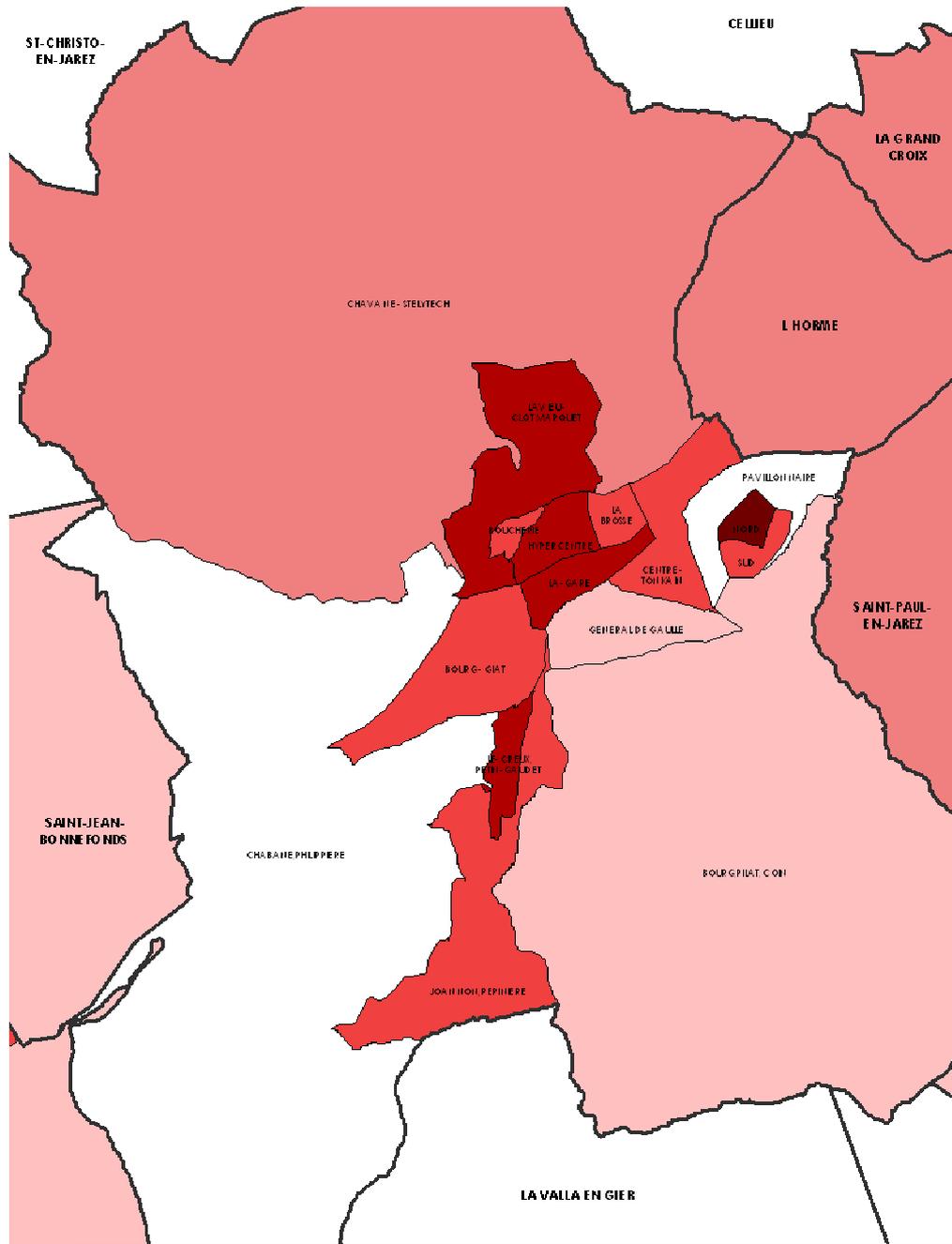
Légende:

-  Commune
-  Quartiers IRIS

Nombre de ménages aidés en 2010 pour 1000 ménages au RRP de 2007

-  Plus de 50 (15)
-  Entre 40 et 50 (14)
-  Entre 30 et 40 (43)
-  Entre 20 et 30 (51)
-  Entre 10 et 20 (123)
-  Moins de 10 (226)

Saint-Chamond



Légende:



Commune



Quartiers IRIS

Nombre de ménages aidés en 2010 pour 1000 ménages au RRP de 2007

Plus de 50	(15)
Entre 40 et 50	(14)
Entre 30 et 40	(43)
Entre 20 et 30	(51)
Entre 10 et 20	(123)
Moins de 10	(226)